

Moto-Club..... DU COMMINGES
 N° d'affiliation..... 0267
 Date..... 28 ET 29 JUIN 2014
 Lieu..... LIEUX
 N° d'épreuve FFM.....
 Organisateur technique..... MOTO CLUB DU COMMINGES
 Adresse..... 6 B Route de Landorthe 31800 SAINT GAUDENS
 e-mail..... stephanie-vigny@orange.fr
 Téléphone..... 06.16.83.07.40



La manifestation se déroulera conformément au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation. Le présent règlement complète les conditions particulières de la manifestation.

ARTICLE 1 ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 OFFICIELS

Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexé au présent règlement.

Directeur de course.....	BALEUR Jean Claude	Licence : 002796
Président du Jury ou Arbitre.....	LASSAGNE Patrick	Licence : 049483
Membre du Jury.....	FLEYS Roger	Licence : 010352
Membre du Jury.....	CECCO Christophe	Licence : 123752
Commissaire technique responsable.....	SEBASTIEN Maurice	Licence : 022118
Responsable du chronométrage.....	SENTOST Paulette	Licence : 022206

ARTICLE 3 CATEGORIES & ENGAGEMENTS

Nom	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
CHALLENGE NCB			125cc à 650 4 t	ouvert aux licenciés NCB de la ligue MP
CADET	12	15	85	ouvert aux licenciés NJ3, NCA et INJ
125			125 2 t	ouvert aux pilotes NJ3, NCA et INTER
OPEN			151 a 600 2 et 4 t	Ouvert aux pilotes NCA et INTER

Engagement :

Site Internet..... engage sport
 Contact.....
 Adresse.....
 Téléphone.....
 e-mail.....

Chronométrage :

Location de transpondeur..... oui non
 Tarif..... 8 €
 Caution..... 200 €

ARTICLE 4 CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

a. Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation : oui non

Dans le cas où les licences à la journée sont délivrées, les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition de moins d'un an.

b. Contrôles administratifs

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or, Argent ou Bronze selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou l'UEM autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de l'UEM.

c. Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire techniques responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

ARTICLE 5 RECLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 MEDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Médecin responsable médical ----- **Docteur Bergeraser**

Nombre de secouristes ----- **10**

Nombre d'ambulance(s) ----- **2** mais évacuation par les pompiers

Hôpital le plus proche ----- **SAINT GAUDENS**

Temps de trajet (en min) ----- **14 MINUTES**

ARTICLE 7 PRESENTATION DU SITE DE PRATIQUE

Le plan d'accès et le plan du site de pratique sont annexés au présent règlement.

a. Accès :

Nom du site ----- **LIEOUX**

Adresse ----- **CHEMIN DE LA GOURRIDE 31800 LIEOUX**

GPS – Latitude (Nord) ----- **43°9'18.38"N**

GPS – Longitude (Est) ----- **0°47'14.59"E**

b. Caractéristiques :

Longueur du circuit ----- **1624 m**

Largeur minimum de la piste ----- **8 m**

Largeur de la grille ----- **45 m**


Longueur de la ligne droite de départ ----- **85 m**

Nombre de OCP* ----- **16**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité (Motos)		Capacité (Quads ou Side-cars)	
Essais :	40	Manche :	40
		Essais :	
		Manche :	

Rappel : l'attestation d'assurance, les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au règlement.

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 27/2/14 	Date :	Date :
		Numéro :

RÈGLEMENT PARTICULIER

HORAIRES PREVISIONNELS



Moto-Club ----- DU COMMINGES

N° d'affiliation ----- 0267

Lieu ----- LIEOUX

N° d'épreuve FFM -----

Date ----- 28 JUIN 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8 H	12 H	Contrôles administratifs		
8 H	12 H	Contrôles techniques		
13 H 30	13 H 50	Essais Libres	NCB OPEN	20 m
13 H 50	14 H 10	Essais Libres	NCB VETERAN	20 m
14 H 10	14 H 30	Essais Libres	NCB 125	20 m
14 H 30	14 H 50	Essais Chronométrés	NCB OPEN	20 m
14 H 55	15 H 15	Essais Chronométrés	NCB VETERAN	20 m
15 H 20	15 H 40	Essais Chronométrés	NCB 125	20 m
		Pause		15 m
15 H 55	16 H 15	Manche 1	NCB OPEN	15 m +1 T
16 H 20	16 H 40	Manche 1	NCB VETERAN	15 m +1 T
16 H 45	17 H 05	Manche 1	NCB 125	15 m +1 T
		Pause		15 m
17 H 20	17 H 40	Manche 2	NCB OPEN	15 m +1 T
17 H 45	18 H 05	Manche 2	NCB VETERAN	15 m +1 T
18 H 10	18 H 30	Manche 2	NCB 125	15 m +1 T
		Remise des Prix		

HORAIRES PREVISIONNELS



Moto-Club ----- DU COMMINGES

N° d'affiliation ----- 0267

Lieu ----- LIEOUX

N° d'épreuve FFM -----

Date ----- 28 JUIN 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
8 H	12 H	Contrôles administratifs		
8 H	12 H	Contrôles techniques		
12 H 55	13 H 15	Essais Chronométrés	NCB OPEN A	20 m
13 H 20	13 H 40	Essais Chronométrés	NCB OPEN B	20 m
13 H 45	14 H 05	Essais Chronométrés	NCB 125	20 m
14 H 10	14 H 35	Essais Chronométrés	NCB VETERAN	20 m
		Pause		15 m
14 H 50	15 H 10	Manche I	NCB OPEN A	15 m +1 T
15 H 15	15 H 35	Manche I	NCB OPEN B	15 m +1 T
15 H 40	16 H	Manche I	NCB 125	15 m +1 T
16 H 05	16 H 25	Manche I	NCB VETERAN	15 m +1 T
		Pause		
16 H 45	17 H 05	Manche 2	NCB OPEN A	15 m +1 T
17 H 10	17 H 30	Manche 2	NCB OPEN B	15 m +1 T
17 H 35	17 H 55	Manche 2	NCB 125	15 m +1 T
18 H	18 H 20	Manche 2	NCB VETERAN	15 m +1 T
		Remise des Prix		

HORAIRES PREVISIONNELS



Moto-Club ----- DU COMMINGES

N° d'affiliation ----- 0267

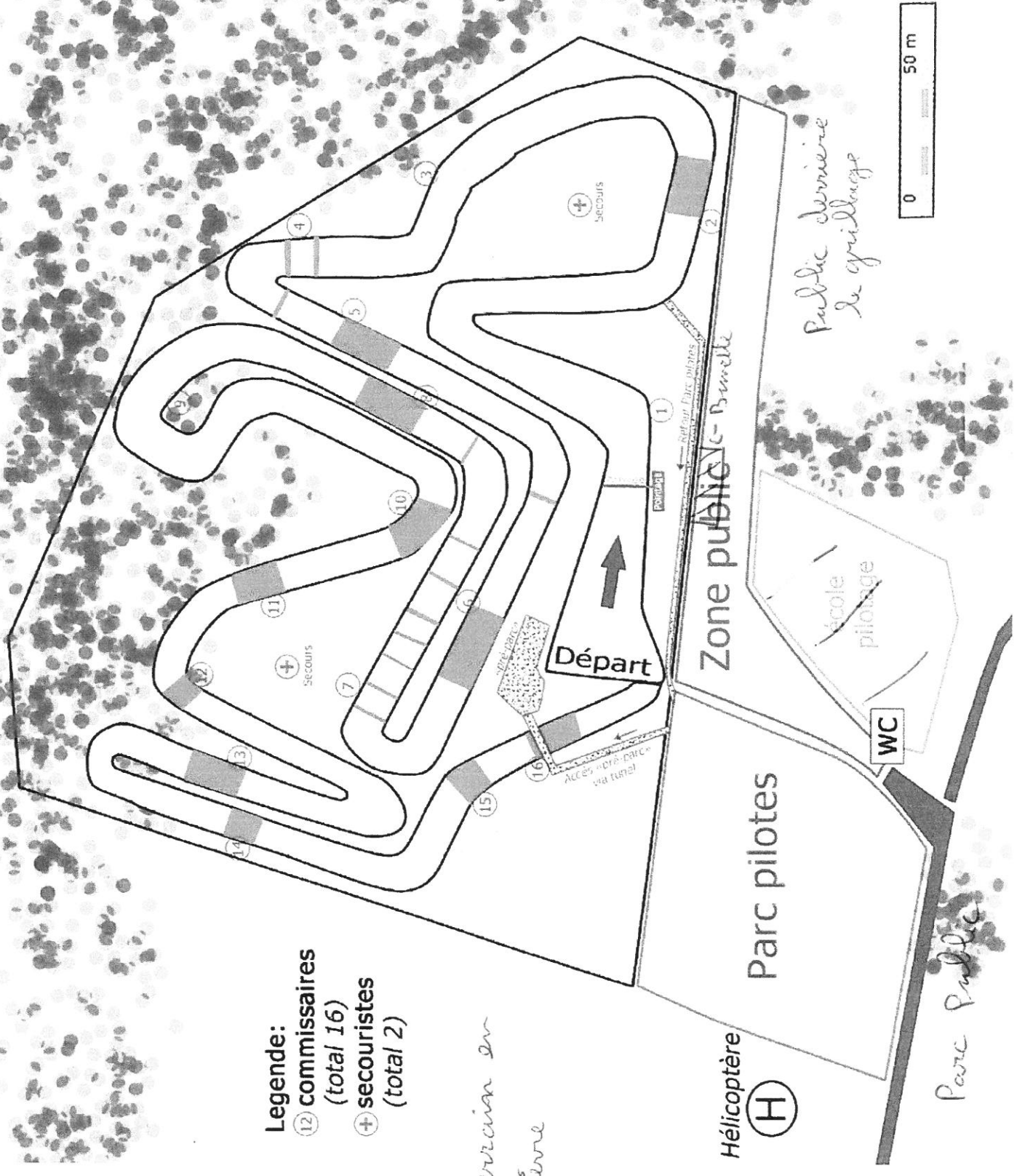
Lieu ----- LIEOUX

N° d'épreuve FFM -----

Date ----- 29 JUIN 2014

Début	Fin	Déroulement	Catégorie	Durée
7 H	8 H 30	Contrôles administratifs		
7 H	9 H	Contrôles techniques		
9 H	9 H 15	Essais Libres	CADET	15
9 H 20	9 H 40	Essais Libres	125	20
9 H 45	10 H 05	Essais Libres	OPEN	20
10 H 10	10 H 25	Essais Chronométrés	CADET	15
		Pause		
10 H 40	11 H	Essais Chronométrés	125	20
11 H 05	11 H 25	Essais Chronométrés	OPEN	20
11 H 30	11 H 50	Manche 1	CADET	15 m+1 T
		Repas		
14 H	14 H 25	Manche 1	125	20 m+1T
14 H 30	14 H 55	Manche 1	OPEN	20 m+1T
15 H	15 H 20	Manche 2	CADET	15 m+1 T
15 H 25	15 H 50	Manche 2	125	20 m+1T
15 H 55	16 H 15	Manche 2	OPEN	20 m+1T
		Pause		
16 H 50	17 H 15	Manche 3	125	20 m+1T
17 H 20	17 H 45	Manche 3	OPEN	20 m+1T
		Remise des Prix		

**Terrain motocrosss
Lieux / Saint-Gaudens**



- Legende:**
 (12) commissaires (total 16)
 (+) secouristes (total 2)

Terrain en terre